

2. Quel a été le coût total a) de la séparation des bureaux, b) de la séparation du personnel, c) de la location d'immeubles n'appartenant pas au fédéral, d) de la mise au rancart de la papeterie et autres fournitures de bureau par suite du changement de nom?

3. Quel était le nombre total du personnel de la Commission de l'assurance-chômage et des Services de placement séparément en 1965 et en 1966 et, si les chiffres de 1965 ne sont pas disponibles, quelle en est l'estimation?

4. Quelle était la superficie, en pieds carrés, occupée par les deux organismes en 1965 et en 1966?

5. Combien de personnes au-dessus de la catégorie de gérant de bureau local étaient employées en 1965, et combien en 1966?

6. Quel a été le montant des traitements versés à ces personnes au-dessus de la catégorie de gérant de bureau local en 1965 et en 1966?

7. Combien y avait-il de directeurs et de directeurs adjoints en 1965 et en 1966?

8. Quel était le traitement de chacune de ces personnes en 1965 et en 1966?

9. Combien y avait-il de commissaires en 1965 et en 1966?

10. Quel était le traitement de chacun d'eux en 1965 et en 1966?

11. Combien de ministres fédéraux s'occupaient de la main-d'œuvre du Canada et de l'assurance-chômage en 1965 et en 1966?

12. Quel était le traitement de chacun d'eux en 1965 et en 1966?

13. Combien y avait-il de gérants de bureau local (ou l'équivalent) en 1965 et en 1966?

14. Quel a été le montant total des traitements de ces personnes en 1965 et en 1966?

15. Quel était le nombre total des employés qui s'occupaient des «placements spéciaux» en 1965 et en 1966?

16. Quel a été le montant total des traitements de ces personnes (mentionnées dans la partie 15) en 1965 et en 1966?

17. Quel a été le nombre total des placements vérifiés en 1965 et en 1966, abstraction faite des personnes rappelées à leurs propres emplois?

18. Quel a été le coût par placement individuel en 1965 et en 1966?

19. Quel a été le montant global des traitements du SNP en-dessous de la catégorie de gérant de bureau local ou d'adjoint en 1965 et en 1966?

20. Combien de personnes en-dessous de la catégorie de gérant du bureau local ou d'adjoint étaient employées en 1965 et en 1966?

21. Combien a coûté le déplacement des employés et de leurs familles vers d'autres emplois en 1965 et en 1966?

22. Quel était le commissaire en chef en 1965 et en 1966?

23. Quel était le traitement du commissaire en chef en 1965 et en 1966?

24. Quelle est la durée de son emploi?

25. Quelles ont été les dépenses totales relatives aux «visites des agents exécutifs» d'Ottawa vers les bureaux locaux en 1965 et en 1966?

26. Est-ce que les émissions de radio et de télévision des bureaux locaux indiquent que les mêmes emplois sont disponibles après tous ces changements et, dans le cas de l'affirmative, a) pour quelle raison, b) qui paie les augmentations de traitements, l'avancement, etc. et les coûts?

27. Quel est le coût total annuel de l'exploitation de chaque bureau régional ou local en plus du coût que le Ministère doit acquitter pour le siège social à Ottawa?

(Le document est déposé.)

[Français]

### DEMANDE DE DOCUMENTS

**M. Albert Bécharde (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance d'appeler l'avis de motion n° 17?

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres avis de motions soient réservés.

### LE TRANSFERT DU BUREAU DE L'AGENCE INDIENNE D'AMOS (P.Q.)

Demande n° 17—**M. Laprise:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de tous documents ou correspondance échangés entre le personnel du bureau de l'Agence indienne d'Amos d'une part et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien d'autre part, à l'égard du transfert d'Amos à Val-d'Or du bureau de district de la direction générale des affaires indiennes.

[Traduction]

**L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, le député demande la production de correspondance échangée entre les hauts fonctionnaires de mon ministère. Il s'agit de correspondance échangée uniquement à l'intérieur du ministère et, d'habitude, les documents de ce genre ne sont pas rendus publics. Je lui demanderais donc de retirer sa motion.

(L'ordre est rayé et la motion rejetée.)

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### DEMANDE DE DÉCLARATION SUR LE PROGRAMME LÉGISLATIF

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Michael Starr (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, le 27 septembre dernier, j'ai demandé au très honorable premier ministre, au sujet de l'ordre du jour de la Chambre, de présenter une liste des mesures législatives à étudier au cours de la présente session, ainsi qu'un calendrier détaillé; le premier ministre m'a répondu qu'il ferait volontiers parvenir pareille liste à mes collègues et à moi-même. Le premier ministre est-il maintenant disposé à nous présenter ladite liste?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Je suis désolé de n'avoir pu le faire encore, monsieur l'Orateur; je vais consulter le leader de la Chambre afin de présenter cette liste à mon honorable ami le plus tôt possible. Sans doute sait-il que nous étudierons le budget les 4 ou 5 prochains jours; entre-temps, j'espère que nous pourrions décider de nos travaux ultérieurs.